

Initiatives ministérielles

ture nationale et de détruire l'universalité de certains programmes sociaux. C'est exactement ce qu'ils ont fait.

Une voix: Que proposez-vous à la place?

M. MacDonald (Dartmouth): Notre solution de remplacement est de faire élire un gouvernement libéral en 1992. Quant à vous, vous vous retrouverez parmi les chômeurs.

Les membres du gouvernement actuel pensent encore qu'ils auront l'appui des électeurs. J'ai entendu des ministériels dire ce soir que tout irait pour le mieux, si seulement l'opposition cessait de faire peur aux Canadiens. Ils nous demandent de leur faire confiance. Permettez-moi de citer les propos du ministre qui voudrait que nous ayons confiance en lui et en son gouvernement.

Voyons. «Razzia fiscale.» Le ministre des Finances, selon le *Star* de Toronto du 8 octobre 1988: «Essentiellement, la taxe de vente ne servira pas à améliorer les recettes du gouvernement du Canada.» C'est tout à fait faux.

Le ministre, aux actualités de CTV, le vendredi 19 juin 1987: «Je répète que notre but, c'est, pour employer votre expression, que la deuxième phase n'ait pas non plus d'incidence sur les recettes.» Tout à fait faux. Il devrait aujourd'hui rougir de ces paroles.

Le ministre des Finances, à la Chambre des communes, le 18 juin 1987: «La réforme de la taxe de vente éliminera la taxe cachée dans les prix payés par les consommateurs.» Tout à fait faux. Le gouvernement propose de remplacer la taxe sur les ventes des fabricants par une taxe qu'il ne veut même pas rendre visible.

Voici une autre perle de mes collègues d'en face à propos de l'abolition de la surtaxe des particuliers. Le ministre des Finances déclarait à la Chambre des communes le 18 juin 1987: «Quand la nouvelle taxe de vente sera instituée, outre l'amélioration du crédit, les surtaxes des particuliers et des sociétés seront abolies.» Eh bien, ce qu'ils voulaient probablement dire, maintenant que nous savons, c'est abolir la surtaxe de 3 p. 100 pour la remplacer par une surtaxe de 5 p. 100, et en réduire la base, en abaisser le seuil, et les rendre permanentes. C'est exactement ce qu'ils ont fait.

Encore une autre. Voici ce que le ministre des Finances déclarait à la Chambre des communes le 16 décembre 1987: «Enfin, les surtaxes seront éliminées.» Notre homme a-t-il perdu la mémoire, ou serait-ce l'esprit?

Voici la réponse que le ministre des Finances a faite le 4 mai 1989 à une question posée au Comité des finances de la Chambre des communes à propos de sa promesse d'abolir les surtaxes: «Pour l'instant, je ne veux pas faire miroiter cette possibilité.»

Après avoir été reporté au pouvoir et avoir trompé les Canadiens, il a voulu revenir sur toutes ses protestations antérieures, sur ce qu'il disait quand il prétendait que les libéraux et tous ceux qui s'opposaient aux tactiques trompeuses des conservateurs essayaient de tromper grossièrement les Canadiens. Maintenant qu'ils forment le gouvernement, maintenant qu'ils ont un autre mandat, les ministériels se tournent vers le véritable programme d'action conservateur, et ce programme respire l'hypocrisie.

Tous les autres députés qui sont intervenus ce soir à la Chambre et qui ont dit la vérité et été francs ont parlé au nom de ces 80 p. 100 des Canadiens qui en ont plus qu'assez du gouvernement actuel, qui en ont plus qu'assez des foutaises qui viennent des banquettes ministérielles au sujet du sens des responsabilités financières.

Le ministre prétend être encore capable de convaincre la population canadienne d'acheter chat en poche. Il a commencé par dire qu'il s'agirait d'une taxe à un seul palier. Voyons donc! Croit-il que personne au Canada ne sait compter? J'aurais pensé que cela aurait voulu dire qu'un seul ordre de gouvernement se chargerait de percevoir la taxe à la consommation. On nous dit maintenant qu'il n'en est rien, qu'il faut en fait diviser l'unité en deux et qu'entrent donc en jeu deux ordres de gouvernement, parce qu'il ne s'agit pas d'une taxe à un seul palier.

La taxe allait être juste et équitable, nous a-t-on dit. Hier, ma collègue, la députée de Hamilton, a posé une question à ce sujet au ministre des Finances. Elle voulait savoir s'il trouvait juste de ne pas taxer le caviar, tandis que des personnes âgées devraient payer de la taxe sur leurs piles pour appareil de prothèse auditive. Oh, cela n'a pas manqué de les mettre dans tous leurs états, nos collègues d'en face.

Le ministre a affirmé que la taxe serait sans incidence sur les recettes. Pourtant, on entend tous les jours quelqu'un qui sait compter ou se servir d'une calculatrice dire que cette taxe sera une véritable manne pour le gouvernement du Canada. Cette taxe va littéralement dévaliser les consommateurs canadiens.

Le gouvernement a déclaré souvent que la TPS serait une taxe simplifiée. Elle est d'une simplicité telle que, la semaine dernière, lorsque l'ancien chef de l'opposition a lu un extrait d'un des manuels à la Chambre, il nous